



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108816

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 19/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/04/2016
7 500

Raison sociale : JEAN LOUIS ET FILS

LE GRAND CODERC
24450 ST PIERRE DE FRUGIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Téléphone : 05 53 52 01 92

Fax :

Portable : 06 79 65 94 08

Siret : 479 108 110 00012

Site Internet :

Code NACE : 4334Z

E-mail : jean-louis-et-fils@orange.fr

Numéro caisse de congés payés : 6109057

Responsabilité légale :
JEAN LOUIS BENOIT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5143941604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5143941604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	10/06/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/06/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	14/06/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.